

Octobre 2018

**Objet : Élection des membres du Conseil de 2019**

Chers collègues,

La trousse de mise en candidature pour l'élection des conseillers de 2019 comprend les documents suivants :

- Instructions à l'intention des candidats et candidates
- Formulaire de mise en candidature
- Règlement administratif n° 3
- Foire aux questions
- Le modèle de page de format standard pour le Guide électoral
- Une page de candidat(e) à remplir pour le Guide électoral
- Renseignements sur le Barreau

Votre formulaire de mise en candidature dûment rempli, votre photo, votre notice biographique et votre déclaration électorale doivent être reçus au bureau du responsable des élections au Barreau à Osgoode Hall **au plus tard le 8 février 2019 à 17 h**. Veuillez lire les instructions à l'intention des candidats et candidates pour plus de détails.

Je vous conseille fortement d'envoyer vos documents de candidature bien avant la date limite. Cela vous permettra de corriger toute erreur dans les documents avant la clôture des mises en candidature le 8 février.

À titre d'information, les membres du Conseil consacrent en moyenne 31 jours par année aux affaires du Barreau. Cela comprend notamment : siéger à des audiences en tant qu'arbitre nommé au Tribunal du Barreau, assister à des comités mensuels et aux réunions du Conseil ainsi qu'aux cérémonies d'admission au barreau et aux réceptions pour nouveaux parajuristes. Les membres du Conseil sont rémunérés pour certains de leurs services et leurs dépenses sont remboursées. Veuillez consulter le document *Information sur le Barreau* pour de plus amples renseignements.

Cette élection est menée conformément à la [Loi sur le Barreau](#) et au Règlement administratif n° 3, pris en application de la *Loi sur le Barreau*. Lire le [Règlement administratif n° 3](#) pour tous les détails.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau du responsable des élections au 416 947-3404 ou au 1 877 947-3404.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le responsable des élections,

James Varro